

LE REPORTER

NOVEMBRE 2004

VOL. 6 N° 1

L'ÉTAT DES MÉDIAS

NUMÉRO DE LA RENTRÉE

Dans ce numéro :

Spécial État des médias

- Le CRTC avait-il le choix?..... p.2
Quand les marchands d'armes
dirigent les médias..... p.3
L'État des médias en 2004
vu de chez Vincent..... p.4
Béhaviorisme chez les lecteurs ? p.5

Politique internationale

- Le procès du siècle..... p.6

Société

- Trouver sa place au soleil..... p.7

Culture

- Des larmes d'espoir pour le Tibet p.8

Jonction

- Le Journalisme scientifique:
quel avenir..... p.9

Sports

- Domination russe..... p.10

MÉDIAS



LE CRTC AVAIT-IL LE CHOIX ?

ROBERT LACERTE

La décision de suspendre la licence de CHOI-FM, rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a entraîné un débat enflammé. Plusieurs articles ont été écrits sur le sujet. Des émissions de radio et de télévision lui ont consacré de nombreuses heures. Malgré cela le combat entre la liberté d'expression et la censure n'a pas fait de gagnant. La présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Mme Anne-Marie Dussault, prend une position ambiguë : « La FPJQ déplore la décision du CRTC, mais n'approuve pas le contenu que défend la station. La liberté d'expression est une liberté fondamentale qui s'accompagne de responsabilités déontologiques toutes aussi fondamentales. »

Les ondes radiophoniques sont du domaine public. L'obtention d'une licence n'est pas un droit mais bien un privilège. Elle s'accompagne de devoirs. Le CRTC veille à l'application des lois qui régissent le contenu des ondes. Bien qu'en affaires pour générer des profits, une compagnie privée comme Genex communications, propriétaire de CHOI-FM, ne peut se servir des ondes pour proférer des insultes ou désinformer en crachant des mensonges dans ses micros.

La chasse aux cotes d'écoute ne peut expliquer les excès de langage de la « radio poubelle ». Les animateurs visés par les plaintes, Jeff Fillion et André Arthur, se targuent de dire les « vrais choses au vrai monde, qu'ils donnent la parole au peuple ». Cet argument est employé pour se donner bonne conscience. En fait, cela démontre le peu de respect porté aux auditeurs. On croit que c'est le seul langage que les gens peuvent comprendre. Au lieu d'élever le débat, le discours tend vers le plus bas

dénominateur commun. C'est facile et ça fonctionne. La station a les meilleures cotes d'écoute. Ses fidèles se rendent dans les rues par milliers pour manifester contre sa fermeture. La formule doit plaire. Mais cette popularité naît d'un malentendu. On fait croire à l'auditeur qu'on lui donne du pouvoir. Le pouvoir ce sont les animateurs qui l'ont et ils l'utilisent à leurs fins.

Jeff Fillion se dit ciblé parce qu'il est « différent, qu'il refuse d'entrer dans le moule de la radio uniforme et sans saveur ». Il prétend qu'on le juge sur de « rares dérapages ». Selon lui, les personnes lésées devraient tenter des poursuites judiciaires. Au Québec, ce n'est pas simple. Dans les causes de diffamation les frais d'avocat ne sont pas remboursés même si on a gain de cause, la jurisprudence n'est pas favorable et les délais sont très longs. Le CRTC n'avait pas le choix d'intervenir pour protéger l'intérêt public.

Le 31 août annonçait la fin de CHOI-FM. Le CRTC a accordé une extension jusqu'en mars 2005. La « radio poubelle » peut continuer de sévir. La campagne de dénigrement contre les annonceurs de la station concurrente, le 93,3, a réussi. Tous les annonceurs ont quitté. Cette guerre des ondes se retrouve maintenant devant les tribunaux. La cour devra décider si CHOI-FM a le droit de parler des annonceurs d'une autre station. Le jugement n'a pas encore été rendu. Enfin, en septembre dernier, les animateurs ont participé à l'élection dans Vanier du député de l'ADQ Sylvain Légaré. La radio de propagande a servi les intérêts du parti de Mario Dumont, le plus grand supporteur de CHOI-FM. Des analystes affirment qu'une telle radio ne pourrait survivre à Montréal parce qu'elle est une ville plus cosmopolite que Québec. Le conseiller municipal Jean-François Plante dit sur toutes les tribunes que pourtant cela manque à Montréal.

QUAND LES MARCHANDS D'ARMES DIRIGENT LES MÉDIAS...

DIDIER BERT

L'industriel et politicien Serge Dassault voulait faire passer ses idées dans les médias. Il est aujourd'hui à la tête du premier groupe de presse français.

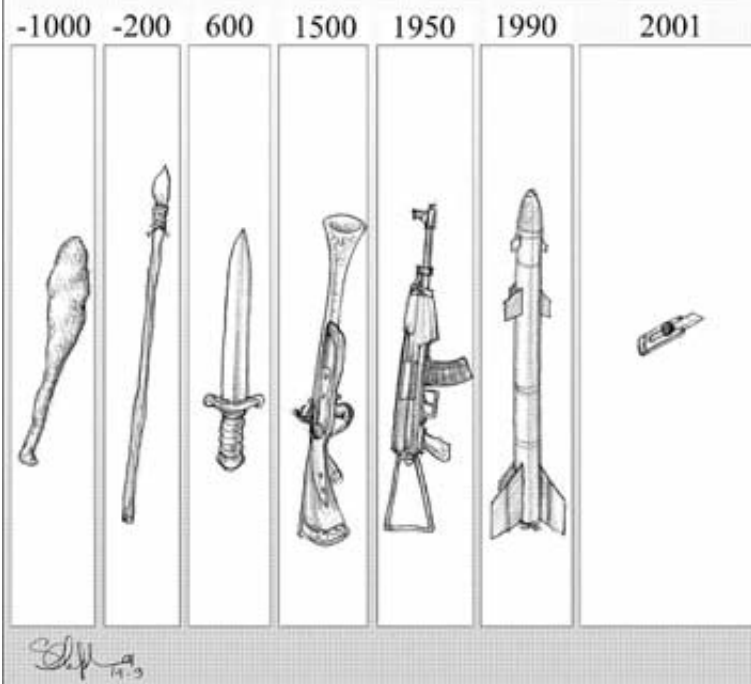
« Je souhaite posséder un journal ou un hebdomadaire pour exprimer mon opinion et peut-être aussi pour répondre à quelques journalistes qui ont écrit sur moi des choses pas très agréables. » Fin 1997, le patron du groupe d'armement Dassault, Serge Dassault, s'exprimait en ces termes sur la chaîne d'information en continu LCI.

Au mois de juin 2004, cet ami de longue date du président français Jacques Chirac est devenu le propriétaire du groupe Socpresse. Cette société détient 70 titres, dont 30% de la presse quotidienne régionale française. La Socpresse compte des titres parmi les plus prestigieux, tels que le quotidien national *Le Figaro*, le quotidien régional *Le Progrès*, les magazines *L'Express*, *L'Expansion*, *Lire*, *La Vie Financière* et *L'Étudiant*.

Avec cette acquisition, Serge Dassault a pris le contrôle du premier groupe de presse français, devant le groupe Lagardère, autre industriel de l'armement. A eux deux, ils possèdent 70% de la presse écrite française.

Durant l'été, Serge Dassault a inauguré ses nouvelles fonctions de patron de presse. Il a commencé à exercer son contrôle à la rédaction du *Figaro*. A sa demande, un article traitant des discussions sur l'avion militaire *Rafale*, produit par le groupe Dassault, a été coupé. Puis, une entrevue avec un intermédiaire du contrat des frégates de Taïwan a été refusée. Les modalités du contrat de vente de frégates à Taïwan font actuellement l'objet d'une enquête de la part de magistrats français et taïwanais. Ceux-ci soupçonnent le versement de plusieurs centaines de millions d'euros de commissions occultes.

L'ÉVOLUTION DES ARMES À TRAVERS LES SIÈCLES



Les journalistes du *Figaro* s'inquiètent de ces interventions du nouveau maître des lieux ? « Il y a quelquefois des informations qui nécessitent beaucoup de précautions. (...) Il y a des informations qui font plus de mal que de bien. Le risque étant de mettre en péril des intérêts commerciaux ou industriels de notre pays », répond Serge Dassault.

Aujourd'hui, Serge Dassault est patron de presse et il

entend bien marquer le journalisme français de ses convictions. « J'espère que vous allez cesser de former des journalistes de gauche ! », a-t-il lancé le 1er octobre à des responsables du Centre de Formation des

SPÉCIAL ÉTAT DES MÉDIAS

L'ÉTAT DES MÉDIAS
VU DE CHEZ VINCENT

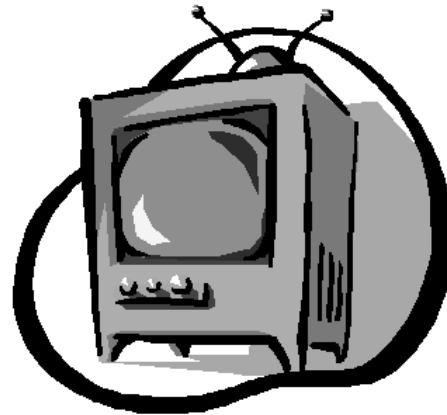
MATHIAS MARCHAL

Vincent®, subways et pizzas, c'est un anachronisme sur Le Plateau, royaume de la gentrification montréalaise. On peut, le temps d'un pogo sauce Michigan et d'une poutine, croiser différents spécimens d'*humanus occidentus*. Ce soir-là, à la nuit tombée, rodaient le *Tony XXLus* qui règne sur son restaurant tel un patriarche sicilien, un couple de *cyber-estudiantus* adepte de la toute-garnie, ainsi qu'une espèce assez rare; le *Fransiscus enervatus* grâce à sa langue bien pendue, fera le régal de tout journaliste. Sous le menu, placée bien en évidence, trône une boîte à images coins carrés et la feuille de chou du jour qui porte le nom de la ville. C'est donc l'endroit idéal pour savoir de quoi notre *humanus occidentus* nourrit son cerveau en plus de son estomac.

Ahmed est un spécialiste de la pizza. Il détient aussi le titre prestigieux de premier musulman à qui on a confié la responsabilité stratégique de s'occuper du four duquel sortent, selon la rumeur, les meilleures pizzas de tout Montréal. « Je ne regarde plus la télévision depuis que les Américains ont envahi Bagdad, ça me cause beaucoup trop d'émotions », confie-t-il tout en surveillant d'un œil le thermostat de son outil de travail. « Déjà, lors de l'encercllement d'Arafat par les chars israéliens, on avait pleuré toute la nuit », ajoute-t-il avant de préciser : « Les autres victimes du 11 septembre c'est aussi nous, les musulmans, car on n'ose même plus donner



notre avis de peur de peur de passer pour des sympathisants des terroristes.» « Il n'y a pas de vraie télévision libre », enchaîne-t-il en retirant une fromage pepperonis du four. « Si tu regardes CNN tu n'auras qu'une part de la réalité. Et si tu regardes la télé syrienne ou jordanienne, que tu vois les enfants mourir en Irak, tu verras l'autre face de la réalité. » Il nous fournit ainsi quelques pistes de réflexion concernant l'importance de diversifier ses sources d'information.



Jipi, son truc, c'est le sport, qu'il dévore aussi goulûment que la pizza *all dressed* que lui a préparé Ahmed. Dans *Le Journal de Montréal*, il s'empresse de tourner les premières pages en

n'y lisant que les grands titres pour arriver plus rapidement aux résultats sportifs de la fin de semaine. Ce qui l'a marqué récemment dans l'actualité ? « Le gars du marathon d'Athènes qui a été bloqué par un bum alors qu'il menait la course ! » Dans sa voiture, Jipi écoute CKOI et CHOM « parce que des fois t'aimes mieux écouter la musique que la violence ». Dans un sens, Jipi est assez proche de Tony, le patron de la place, qui branche la télé uniquement pour suivre les courses de chevaux, évitant ainsi de se confronter à la violence que nous subissons en regardant le bulletin de nouvelles. Ainsi, d'après une étude publiée dans le magazine *Science*, il y aurait un lien entre le nombre d'heures

Suite page 11

BÉHAVIORISME CHEZ LES LECTEURS

JULIE DEMERS

Les lecteurs de journaux, les téléspectateurs du bulletin de nouvelle, sont-ils victimes de béhaviorisme (comportementalisme) ?

M. J.B Watson aurait sûrement eu son mot à dire, eût-il été encore vivant...

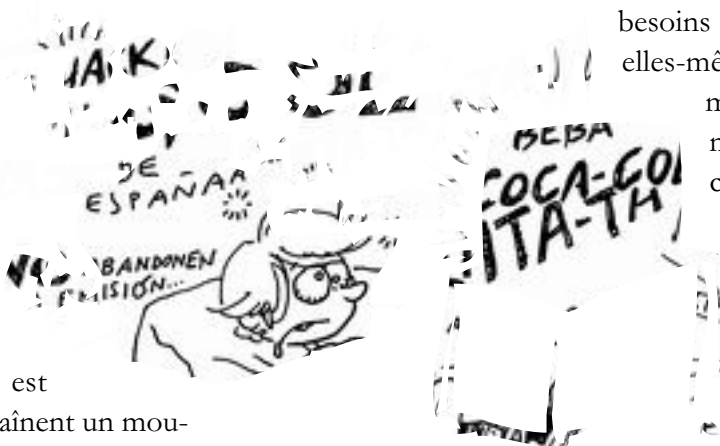
La dynamique de la société de l'information doit à la fois permettre au lecteur de journaux ou au téléspectateur du bulletin de nouvelles télévisées d'acquérir de l'information nouvelle et de l'instruire sur ce qui se passe dans le monde. Or, présentement, le téléspectateur subit le phénomène de la désinformation. Le coupable ? La convergence de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications. Cette convergence, en effet, rend possible un accès instantané à de grandes quantités de ressources d'information de types très divers, ce qui, pour la plupart des êtres humains, rend indigeste les informations, acquises toutes en même temps. Car trop, c'est trop. Sans compter le matraquage direct et indirect (pubs assénées aux 12 minutes).

Donc la question concernant le béhaviorisme est légitime, car les médias entraînent un mouvement de masse qui se traduit par des réactions similaires chez l'être humain, déclenchant des émotions qui se résument ainsi : chagrin, peur, enthousiasme, etc. Ici, le stimuli est la nouvelle qui enchaîne des réactions telles que consternation, chagrin, enthousiasme. Ce qui ferme la boucle de la théorie de M. Watson, sauf pour les quelques esprits analytiques qui demeurent, bien sûr, mais qui se font toutefois rares. La première nouvelle, une fois absorbée, est avalée et l'on passe à la bouchée suivante, sans prendre le temps d'en analyser le contenu, son goût, et sa texture, etc.

Vivant dans un monde très technologique, parfois presque robotique, les gens ont possiblement moins tendance à analyser ce qui se dit, ce qui s'entend. D'autant plus que les médias nous bombardent d'images qui ne nous font réagir que pendant un court laps de temps, puis tout revient à la normale. Parfois même, l'automatisme des gestes, des images font que nous ne réagissons pas humainement ou plutôt qu'il y a un manque d'humanisme face aux événements surmédiatisés.

Un autre article Hull soutient que « le comportement est flexible, adaptable et intelligent. De plus il affirme que le besoin motive ou pousse à l'activité. Il introduit alors le concept de drive. Les besoins sont donc regardés comme des déclencheurs des tendances primaires à l'action. » Alors, ici les besoins sont les émotions qui sont elles-mêmes les déclencheurs primaires à l'action qui est de montrer ses émotions dans une certaine communauté ou dans un groupe.

Après tout, que l'on parle de béhaviorisme (comportementalisme) ou d'automatisme, une vérité indéniable reste: le contenu manque d'analyse et les images prennent trop de place pour l'être humain que nous sommes, et dont les neurones sont surchargés de faits divers. Il revient alors aux grosses corporations de faire le ménage, de réfléchir, et effectivement, d'analyser leur comportement envers leurs stations de télévision et leurs journaux. Toutefois, il revient avant tout à l'être humain d'analyser davantage le contenu et de ne pas se fier uniquement aux réactions de son entourage face aux nouvelles.



LE PROCES DU SIÈCLE

SÉBASTIEN BOUDINE

Mardi 21 septembre, les audiences du procès du siècle contre l'industrie du tabac ont débutés. En effet, le ministère américain de la justice a demandé à six compagnies de tabac de rembourser 280 milliards de dollars pour les préjudices subis par les consommateurs de leurs produits depuis cinquante ans.

Les compagnies en cause sont : Philip Morris USA devenue Altria Group Inc.; R.J. Reynolds Tobacco Co.; Brown & Williamson Tobacco Co.; British American Tobacco Ltd.; Lorillard; Liggett Group Inc. Les accusations portent sur la manipulation des dosages de nicotine de façon à augmenter la dépendance des fumeurs, les campagnes de publicité à destination des adolescents, et la manipulation ou la dissimulation des résultats d'études scientifiques prouvant l'existence des risques. Deux organismes sont également sur le banc des accusés : le Counsel for Tobacco Research-U.S.A., et le Tobacco Institute. Ces deux instituts de recherche entièrement financés par les compagnies de tabac, et aujourd'hui disparus, servaient auparavant à lancer des opérations de communication niant les méfaits du tabac. William Ohlemeyer, vice-président d'Altria, la société mère de Philip Morris, résume clairement l'enjeu du procès : « Si le gouvernement obtient tout ce qu'il demande, alors il deviendra le propriétaire des entreprises accusées. »

C'est en 1999, après avoir passé cinquante ans dans la fumée, que le gouvernement américain, dirigé à l'époque par Bill Clinton, entame des poursuites contre les géants du tabac. Les poursuites sont alors engagées en vertu de la loi RICO (pour

Racketeer-Influenced and Corrupt Organizations Act), conçue dans les années 1970 pour lutter contre le crime organisé. Ce texte considère qu'une activité économique devient criminelle si elle est liée à une conspiration illégale.

Dans ce procès l'accusation principale est donc que les cinq dirigeants de ces compagnies se seraient réunis il y a cinquante ans afin de tout mettre en oeuvre pour que les méfaits de la cigarette soient cachés au public.

Aujourd'hui le gouvernement Bush aurait bien aimé abandonner les poursuites en cours, mais il ne l'a pas fait, craignant le scandale qu'aurait provoqué l'arrêt d'une procédure ayant produit 122 millions de pages, 645 décisions de justice et coûté 135 millions de dollars au contribuable. Les adversaires des groupes de tabac craignent cependant que, si George W. Bush est réélu, le gouvernement prenne moins de précautions et accepte une transaction amiable favorable aux industriels.

Rien d'étonnant en cela, étant donné que les compagnies de tabac ont toujours été de grands financeurs de partis politiques et spécialement des républicains. On ne citera que l'exemple de Karl Rove actuellement consultant senior au sein de l'administration Bush, qui travaillait avant comme conseiller politique pour Philip Morris. Auparavant il travaillait simultanément pour G.W Bush lorsque celui-ci était gouverneur, et la compagnie de tabac mentionnée. Les petites contributions de ces compagnies se chiffrent chaque année en millions de dollars.



Suite page 11

TROUVER SA PLACE AU SOLEIL

LISE MICHAUD

Au contact et au rythme de la nature, ainsi va la vie rurale. Est-ce pourquoi elle croît en popularité? Au point de faire l'objet d'une émission animée aux États-Unis par Paris Hilton et au Québec, par Anne-Marie Losique. Mode passagère ou retour à la terre, l'avenir le dira.

Qu'est-ce qui pousse des Québécois de tous âges, hommes et femmes, à s'inscrire auprès d'un centre d'emploi agricole, comme Agrijob de Montréal, pour obtenir le droit de travailler aux champs, dans les vergers ou les serres? Par nécessité ou par choix, il s'agit d'une mauvaise ou d'une bonne aventure, selon le cas.

En pleine saison, lors des récoltes, il y a quatre points d'embarquement situés à proximité de diverses stations de métro, à Montréal ou à Longueuil. Le reste du temps, l'effectif journalier s'embarque à bord d'autobus scolaires dans un stationnement du métro Longueuil, six jours semaine, du lundi au samedi. Un agent recruteur sert d'intermédiaire entre employeurs et ouvriers. À Longueuil, Serge règne en maître de céans. Il y fait la pluie et le beau temps. Il sélectionne et répartit ceux qui ont réservé leur place par téléphone ou qui, en désespoir de cause, se présentent à 6h le matin. Certains sont choisis, d'autres non, surtout lorsqu'il pleut et que beaucoup de producteurs remettent à plus tard la journée de travail.

D'ailleurs, Denis, qui a porté plainte, accuse Serge de favoritisme : « Il fait ce qu'il veut et il a ses préférés, souvent Noirs ou Mexicains. Parce qu'ils ne chialent pas. » Ce mécontent voudrait bien que Serge soit remplacé.

Maintes expériences s'avèrent plus heureuses. Celle de Marie-Hélène, orthopédagogue de profession venue un beau samedi de mai planter des oignons sur une ferme de St-Valentin, près de Lacolle, « pour changer, déclare-

t-elle, et se mettre en forme ». Les journées sont harassantes, mais payées environ 8\$ l'heure, soit plus que le salaire minimum, le soir même. Et elle avoue avoir besoin d'argent sonnante.

Il y a les occasionnels et les réguliers. Jean ne manque pas de travail. Il est aujourd'hui connu et apprécié de certains producteurs qui réclame sa présence. C'est le cas de l'ex-hockeyeur Pierre Bouchard qui doit prendre régulièrement un jour ou deux de repos.



Quant à Sophia, le problème ne se pose pas. « Je ne suis pas toujours disponible », dit-elle. Satisfaite de sa journée, elle affirme travailler chaque fois qu'elle éprouve l'irrésistible envie d'une escapade campagnarde. Elle le fait pour s'évader du Mile-End montréalais et découvrir la plaisante Montérégie rurale. Ou même les régions de Lanaudière ou de celles des Laurentides-Outaouais si le besoin de main-d'œuvre s'y fait sentir.

Puisqu'Agrijob met aussi ses adhérents en contact avec d'autres agences. Telle est normalement la conjoncture qui prévaut à la saison des récoltes, en août-septembre.

Puisqu'Agrijob met aussi ses adhérents en contact avec d'autres agences. Telle est normalement la conjoncture qui prévaut à la saison des récoltes, en août-septembre.

Au revoir monde rural, sans rancune ni regrets!

Pour de plus amples renseignements: il faut s'adresser chez Agrijob, au dCentre Jean-Marie Gauvreau, 911, rue Jean-Talon Est, bureau 124, Montréal. Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h.

Site Internet : www.agrijob.info

DES LARMES D'ESPOIR POUR LE TIBET

ROBERT LACERTE

Ce qu'il reste de nous est un documentaire de François Prévost et Hugo Latulippe filmé à l'aide d'une caméra cachée. Il raconte le premier voyage au Tibet de Kalsang Dolma, une Montréalaise d'origine tibétaine. Elle profite de l'occasion pour présenter un message clandestin du Dalaï Lama, le leader politique et spirituel du Tibet. Elle permet de rompre plus de 50 ans de silence. À cause de l'emprise de la Chine, il n'est plus permis de parler de politique dans les rues ou de posséder une photo du Dalaï Lama. Certains ne l'ont pas vu depuis son exil en Inde en 1949, l'année de l'invasion. Toute une génération ne l'ont même jamais vu.

La tension créée par l'illégalité du geste et par l'effet de la caméra cachée est palpable. Elle commence dès notre entrée dans la salle de cinéma. Tous les spectateurs passent au détecteur de métal. Les appareils capables de prendre des images sont confisqués. Une note nous explique que c'est pour protéger ceux qui osent contester le régime chinois à l'écran. C'est une leçon de courage quand on sait qu'il y a environ 1 200 000 Tibétains qui ont disparu depuis 1949.

Les visionnements se font donc à l'insu des autorités. On surveille portes et fenêtres afin de ne pas être repérés. La délation est bien payée dans un régime totalitaire. Tout le monde se méfie de son voisin. D'un magnifique paysage à l'autre, avec l'Himalaya en toile de fond, le message se propage de maison en maison jusque dans les coins les plus reculés du pays. Le documentaire montre les réactions très émotives des Tibétains face au message d'espoir. Les larmes se mélangent à la rage et à l'espoir. On garde un mince espoir de revoir le Dalaï Lama revenir au Tibet, mais sans grande conviction. Les Tibétains sont plutôt résignés. *Ce qu'il reste de nous* est un film très puissant. La simplicité des images montre la force des émo-

tions. La répétition des nombreux visionnements pourrait lasser, mais au contraire cela nous rend encore plus complices.

Kalsang Dolma visite aussi l'ONU afin de savoir ce qu'a fait la communauté internationale pour aider le Tibet. Sauf quelques motions de blâme, l'ONU demeure plutôt discrète. Les enjeux économiques sont trop grands. La Chine est devenue un joueur majeur. Aucun pays ne veut couper les ponts avec ce pays de plus d'un milliard de consommateurs potentiels. Les Tibétains se sentent abandonnés. Leur pays des neiges est devenu le grenier et la poubelle de la Chine, et personne ne leur vient en aide.


Un autre aspect intéressant, particulièrement pour les Québécois, est la quête d'identité. Le Tibet n'est plus sur les cartes du monde depuis 1984. Les autorités chinoises ont changé les noms de montagnes, de fleuves et de quartiers. 6254 lieux sacrés ont été détruits. Dix millions de colons ont envahi le Tibet dans le but de faire disparaître la culture tibétaine. Plusieurs jeunes ne parlent plus leur langue maternelle. Ces informations sur la situation du Tibet font contraste au message de résistance pacifique du Dalaï Lama. Cette attitude ne semble pas porté fruit. On ressent le doute dans les paroles des Tibétains : « On a perdu le Tibet », dira l'un d'eux. Selon Kalsang Dolma, la Chine fait une guerre d'usure à l'espoir : « Il n'y a plus que six millions de corps et d'âmes pris dans la douleur. »

Quand les lumières de la salle s'allument, tous les spectateurs quittent en silence en signe de respect mais avec un sentiment de culpabilité. Pouvons-nous faire quelque chose pour le Tibet et les Tibétains? Le documentaire sème un grain d'espoir.

LE JOURNALISME SCIENTIFIQUE :

QUEL AVENIR?

LISE AUDET

 'animateur de la soirée du 26 mars 2004, Bernard Lévy, écrivain et enseignant à l'Université de Montréal en rédaction et en journalisme, a lancé le sujet en indiquant que la télévision représenterait 60 % de la diffusion des connaissances scientifiques, la presse écrite, entre 30 % et 40 %, et la radio, moins de 10 %. Internet, de son côté, s'imposerait de plus en plus dans ce secteur d'information.

La science dans les médias

Pascal Lapointe, journaliste de formation aux commandes de l'*Agence Science Presse* depuis 25 ans, précise le statut de la vulgarisation scientifique dans les médias : En 2001, selon un sondage réalisé par l'*Association des Communicateurs Scientifiques (ACS)*, de 3 % à 5 % du contenu hebdomadaire global des médias était consacré à la science. M. Lapointe poursuit en expliquant que l'*Agence Science Presse* offre son bulletin hebdomadaire aux quotidiens pour la somme modique de 104 \$ par année; malgré ce faible coût, les abonnés se font rares et les quotidiens boudent l'information. Pour réussir à informer les amoureux de la science, l'*Agence Science Presse* s'est tournée vers Internet. Actuellement, son site Web (<http://www.sciencepresse.qc.ca/>) recevrait mensuellement la visite d'un demi-million d'internautes.

Selon Robert Dubois, directeur du magazine *Dire*, la vulgarisation scientifique est absolument nécessaire à la société pour une prise de décision éclairée dans bien des domaines, mais, malheureusement, elle demeure à la merci des subventions publiques et privées.

Chantal Srivastava, journaliste à la radio de Radio-Canada, insiste pour sa part sur la nécessité de sauvegarder un créneau consacré à la science dans les médias généralistes. « Bien sûr, on retrouve des articles de science ou des capsules insérées un peu partout dans

plusieurs magazines populaires, mais sans le créneau [consacré à la science] tout est menacé. Il faut se battre pour l'espace, pour assurer un minimum.»

Communicateurs ou des chercheurs ?

Selon les invités, les scientifiques, en général peu enclins à la communication, perçoivent encore la vulgarisation comme un mal nécessaire et laissent souvent cette tâche aux journalistes de profession.

Chantal Srivastava, sociologue de formation et journaliste depuis 5 ans à l'émission *Les Années-lumière*, nous confie qu'elle est d'abord passée par les affaires publiques avant de se joindre à l'équipe de journalisme scientifique. Robert Dubois précise de son côté que son magazine est conçu et rédigé uniquement par des étudiants des cycles supérieurs.

Deux profils de vulgarisateurs scientifiques se dessinent donc : le premier et le plus fréquent, le journaliste ou communicateur de profession; le deuxième, le scientifique qui décide d'œuvrer dans le domaine des communications, en passant parfois par une formation d'appoint en journalisme ou en rédaction.

Un métier exigeant

Selon Pascal Lapointe, les journalistes scientifiques œuvrent principalement à la pige. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'initiative, car les magazines en attente de sujets scientifiques intéressants n'ont souvent pas de ressources à consacrer à la recherche. Le journaliste scientifique, doit lire énormément, et souvent dans plusieurs langues, afin de débusquer la nouvelle.

Les perspectives d'avenir en journalisme scientifique vous paraissent un peu minces ? Peut-être, mais selon nos valeureux invités, elles existent !

LA DOMINATION RUSSE

THIERRY BASTIEN

Depuis le début de l'année 2004, une vague de joueuses russes domine le haut du classement général au tennis féminin. Présentement, le top 10 mondial comprend cinq joueuses russes. Après Anastasia Myskina à *Rolland-Garros* et Maria Sharapova à *Wimbledon*, une autre joueuse russe s'est imposée au *US Open*. Dans une autre finale toute russe, Svetlana Kuznetsova a battu Elena Dementieva. À chaque tournoi, on est presque sûr de retrouver une joueuse russe en demi-finale ou en finale. Cette domination russe n'est certes pas le fruit du hasard.

C'est grâce à l'ex-premier ministre de l'U.R.S.S. que la Russie s'illustre si bien sur le circuit de la WTA présentement. En effet, le tennis est une des passions de Monsieur Eltsine qui a décidé de créer un programme pour aider les jeunes talents.

« Boris Eltsine, il a sorti le tennis de nulle part en Russie. C'est en quelque sorte notre grand-père », analysait en début d'année Anastasia Myskina, qui n'avait que 10 ans quand l'URSS s'est dés-



Dementieva



Sharapova



Kournikova

intégrée. « Il jouait au tennis puis beaucoup d'hommes politiques s'y sont mis. L'argent a commencé à arriver dans le tennis qui est devenu un sport populaire. »

Le Canada devrait suivre l'exemple de la Russie et créer un vrai programme de développement pour les joueuses canadiennes. Avec le nouveau Centre Rexall à Toronto qui vient d'être complètement rénové au coût de 45M\$, et qui devrait servir de centre d'entraînement national se serait une bonne idée. Cela aiderait grandement les joueuses

québécoises qui ont beaucoup de talents. Alexandra Wozniak, Mélanie Marois, Marie-Eve Pelletier, Stéphanie Dubois et Valérie Tétreault ne cessent de s'améliorer de jour en jour.

Puisque le gouvernement met autant d'efforts à rénover les stades à Toronto et Montréal, il devrait logiquement augmenter le financement aux joueuses prochainement. Qui sait, peut-être verra-t-on un jour une joueuse canadienne dominer le classement mondial?

LES SUITES

Vu de chez Vincent ...

passées devant la télévision et le degré de stress et d'agressivité d'une personne.

Plus tard, Michel et Sophie, tendance bobo, font leur entrée pour un hamburger à emporter. Leur activité professionnelle tournant autour des *dotcom*, leur Mecque à eux, c'est *slashdot.org* et autres *cryptome.org* « parce que sur Internet, on peut choisir spécifiquement ce qui nous intéresse. Y a plus de *chnouste*, mais aussi plus de choses intéressantes », précise Michel. L'évènement qui a retenu son attention est « le move de Microsoft qui va doubler son portfolio de brevets ». Il évite d'ailleurs comme la peste la télévision : « Pourri, brainwashing, bullshit » sont les mots qui lui viennent spontanément pour décrire une télé « pleine de rien ».

François, la quarantaine énervée, résume bien l'opinion générale qui règne dans la place ce soir-là : « Dans l'ensemble, les médias, c'est de la folie furieuse. On vit dans une société un peu dépressive et les médias cultivent notre impuissance. Tu ne peux rien écouter sans qu'on te parle de catastrophes, alors que les choses essentielles de la vie ne sont pas là », éructe-t-il en pas-

Le procès du siècle...

Contrairement aux exigences des poursuites criminelles, où la preuve doit être établie hors de tout doute raisonnable, les dispositions civiles de la loi RICO n'exigent qu'une norme de preuve minimale (la prépondérance des probabilités). Mais cette loi stipule également que l'accusation doit prouver que la conspiration existe toujours et n'appartient pas seulement au passé. Les avocats des fabricants

sant hargneusement la *mop* sur le plancher. « On n'est pas informés, on est BOMBARDÉS de choses très superficielles. Un écureuil qui se fait frapper par un poids lourd, qu'est ce qu'on en a foutre! Le sexe est partout. À c't'heure le soir, t'as des filles en bikini qui te disent appelle, appelle, c'est-y pas niaisieux! », rajoute-t-il avant d'aller bravement nettoyer les toilettes.

« Autrefois, il y avait des dictatures et on parlait de propagande, mais ça existe encore ici et aujourd'hui, à travers les médias et la publicité qui nous disent comment vivre, quoi acheter, sans se soucier que ce soit moral ou pas », s'emporte-t-il de retour du petit coin. « Les seules choses que je trouve un peu différentes dans les médias, ce sont *Radio Vatican* pour la qualité de l'information et le 29, *Télé Université*, car tu peux y apprendre plein de trucs même si tu ne comprends pas toujours tout », conclut-il sur une note un peu plus optimiste.

D'une telle soirée chez Vincent®, on ressort l'estomac un peu lourd. Et l'esprit légèrement embrumé quant à l'impact (positif ou négatif ?) des médias sur notre société.

de cigarettes soulignent que les paquets portent des mises en garde pour la santé depuis les années 1960, et que de nombreux sites web sont en place aujourd'hui pour prévenir les consommateurs des dangers encourus. Il est certain que ce procès, touchant à la fois à l'économie d'un pays tout entier et à toute son organisation politique, s'annonce décidément long et complexe.

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef : Julie Demers

Rédacteur en chef adjoint : Robert Lacerte

Pupitreurs : Normand Bélisle

Collaborateurs : Robert Lacerte, Didier Bert, Mathias

Marchal, Julie Demers, Sébastien Boudine, Lise

Michaud, Lise Audet, Thierry Bastien

Révision : Robert Lacerte, Julie Demers

Superviseur : Jean-Claude Leclerc

AVIS AUX COLLABORATEURS

Vous voulez participer au prochain numéro ? Envoyez-nous un texte de **3500** caractères, espaces comprises, police *Times New Roman*, 12 points à double interligne, pas d'alinéa. Indiquez le titre de votre article dans la case objet de votre courriel adressé à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il jugera tendancieux, litigieux ou au contenu inexact. Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis.

**Des commentaires, des questions,
des suggestions ?**

Nous voulons vous lire !

Écrivez-nous à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Prochaine date de tombée :

30 novembre 2004

Thématique :

Politique et société en 2004

Prochaine Jonction :

Vendredi 26 novembre, 18 h

Portant sur la radio

au café-bar *La Brunante*

3200 Jean-Brillant, 2e étage